

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Champagne Telmont à Damery sur la commune principale de l'AIOT 1 Avenue de Champagne 51480 Damery.**

**La référence de votre dossier est A-3-OP7HXHIE et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 13/07/2023 à 14h06 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

**Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

## Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **79846509200020**

Organisme : **GELLOT-VIOT CONSEIL**

Fonction : **GERANT**

### Personne morale

N° SIRET **09545030000025**

Raison sociale **TELMONT**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**1 AVENUE DAMERY**

**51480 DAMERY**

## Signataire

Qualité : **Chef de Cave**

## Référent

Fonction : **Chef de caves**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Champagne Telmont à Damery**

Description des activités :

**Fondée en 1912 par Henri Lhôpital, la Maison de Champagne J. de Telmont est une maison familiale implantée au sein du domaine de Damery depuis 1968. Engagée depuis le début des années 2000 dans une démarche responsable, la Maison Telmont a reçu sa première certification Agriculture biologique pour une partie de ses parcelles en 2017. En 2020, le groupe familial français de spiritueux Rémy Cointreau, devient actionnaire majoritaire de la Maison compte-tenu du partage de vision et de valeurs similaires, ainsi que de l'ambition commune en vue d'une conversion biologique totale des vignes et d'un projet éco-responsable d'envergure. Bertrand Lhôpital demeure Chef de Cave et Responsable de viticulture. Les activités du site de Damery couvrent l'ensemble des étapes de travail du raisin jusqu'à l'expédition des bouteilles : pressurage, vinification, vieillissement, tirage, dégorgement et habillage. Les capacités actuelles de vinification sont de 12 000 hl par an. Le Champagne de Telmont possède une attestation de dépôt de dossier de déclaration en date du 15 avril 2008 pour une capacité annuelle de production en déclaration au titre de la rubrique 2251. L'effectif du site est de 17 salariés. Le fonctionnement du site couvre les plages horaires : 7h30 - 12 h / 13h30 - 17h30 du lundi au vendredi pendant 41 semaines. Le site est implanté sur des parcelles de la section AK de surface totale 15 021 m<sup>2</sup>. Il comprend un bâtiment principal de production d'une surface de 5 578 m<sup>2</sup>, des voiries et cours réception/expédition, un parking de stationnement de 23 places.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

Adresse **1 Avenue de Champagne 51480 Damery**

X : 764677

Y : 6886048

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Attention ce document annule et remplace la démarche effectuée le 11 juillet 2022 En effet, une déclaration de modification a été effectuée le 11 juillet 2022, mais les travaux n'ont pas été réalisés comme cela était prévu. Un nouveau Permis de Construire a été déposé en 2023. La modification ICPE est en lien avec ce nouveau dépôt de Permis de Construire. La surface de terrain ne sera pas augmentée. Le projet prévoit à l'est du bâtiment existant, la construction d'un bâtiment de 244 m<sup>2</sup> qui abritera une nouvelle cuverie de capacité maximum de cuves de 6342 hl (14 cuves de 360 hl et 1 cuve de 1302 hl). Ce bâtiment sera construit sur une zone de voiries imperméabilisées. Les capacités de production du site 12 000 hl/an resteront inchangées (pressurage, vinification, tirage, dégorgement). Par contre le volume de cuverie augmentera de 6342 hl. Le volume de cuverie intègre les cuves de stockage de vin de réserve, les cuves d'assemblage. En considérant 80% de remplissage des cuves le besoin en cuverie est de 14 000 hl pour une capacité de vinification de 12 000 hl. Après travaux, la production globale en bouteilles sera au max de 1,5 millions de cols soit l'équivalent de 11 250 hl. La place libérée dans les locaux existants permettra de créer un local dédié à l'habillage des petits formats. Caractéristiques des installations techniques : • Une pompe à chaleur fonctionnant au R32 (62 kg), associée à un Split system permettra de produire l'eau chaude nécessaire au lavage des cuves. • 2 groupes froids (un froid positif et un froid négatif) fonctionnant au R1234 ze seront installés. La quantité de fluide sera de 98 et 39 kg (non classés au titre de la rubrique 1185 car le R1234ze est un HFO). Les groupes assureront la régulation des cuves et le maintien en température des locaux. • Les besoins en air comprimé restent inchangés. Le nouveau bâtiment sera constitué d'une ossature métallique, bardage métallique double peau avec isolant. Les sols seront pentés, carrelés et équipés de caniveaux à fentes pour la collecte des égouttures vers le réseau d'eaux usées existants. Après travaux, la nouvelle surface imperméabilisée sera de 2000 m<sup>2</sup> (aménagement des voiries notamment). L'effectif du site restera stable après travaux d'extension des locaux.**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2251	2251-B-2	Préparation, conditionnement de vins	Capacité de production 12000 hL/an	Capacité de production 12000 hL/an	D

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

### Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

**La consommation d'eau actuelle sur le site est de 2500 m3/an. Avec l'extension projetée, il faut prévoir une augmentation de 20% (lavage des cuves, des sols). Les évolutions ne remettront pas en cause les conditions de rejet de raccordement au réseau eaux usées public. Les eaux pluviales des nouvelles surfaces imperméabilisées seront prioritairement infiltrées mais les caractéristiques du sol étant peu perméables, le surplus sera raccordé au réseau pluvial de la commune. Le site est équipé d'une cuve enterrée existante formant rétention déportée qui collecte les égouttures et écoulements en cuverie. Lors des travaux, cette cuve sera désaffectée et une nouvelle cuve enterrée de 134 m3 sera aménagée. La nouvelle cuverie sera raccordée sur cette cuve. Les évolutions du site ne remettent pas en cause les autres rejets (atmosphériques), ni la gestion des déchets ou le trafic.**

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**mandat\_juillet2023.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**plan100m.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**plan35m.pdf**